

BULLETIN D'INSCRIPTION REGATE

Date régates :

Nom de la régates :

A envoyer complet par courriel à comitecourse@cnlr.fr pour être reçu au plus tard à 17h le jour d'inscription (permanence d'inscription indiquée sur l'avis de course sur site), le paiement par virement ou par chèque étant parvenu au club ou remis au plus tard le jour de la permanence de 18 à 20 heures .

Cette inscription emporte adhésion aux valeurs du Cercle : **convivialité, sportivité, sécurité, simplicité.**

Nom du Bateau :

Type de Bateau :

N° de Voile :

Couleur de coque :

Certificat Osiris (HN) valide ? oui non

HN brut :

HN net :

	NOM Prénom (<i>mieux vaut inscrire un équipier de plus quitte à le supprimer à l'appel VHF le jour régates</i>)	Date de naissance	N° de licence FFV (licence temporaire = LT)	
SKIPPER				
1er équipier				
2 ^{ème}				
3 ^{ème}				
4				
5				
6				
7				
8				

ENGAGEMENT DU SKIPPER : « Je déclare avoir pris connaissance des règlements régissant cette épreuve, notamment du RIPAM, des RCV, ainsi que des instructions de course (voir le site cnlr.fr). J'ai noté qu'il est de la responsabilité de chaque chef de bord, capitaine au sens du droit maritime, de décider s'il doit ou non prendre le départ puis de rester en course. Je m'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaires pour en assumer la manœuvre et l'utilisation et que la VHF du bord est en état. En outre, sont sincères les déclarations faites sur la jauge de mon bateau »

N° portable du skipper :

Email (si pas adhérent CNLR):

ce numéro et email seront exclusivement utilisés par le CNLR pour envoyer ou prendre des informations concernant la régates en cours ou des régates ou animations ultérieures du CNLR.

Pour un solitaire, N° tél de la personne à joindre si nécessaire :

Date :

SIGNATURE DU SKIPPER :

Montant réglé €, sur avance, par virement, par chèque en espèces

CERCLE NAUTIQUE DE LA ROCHELLE -iban : FR76 1170 6110 3550 6482 6800 160 - code bic : AGRIFRPP817 (Crédit Agricole)